

Le Courrier

n° 23 * septembre-octobre 1999 *

du Snalc-Créteil

Bulletin syndical trimestriel de la section académique du SNALC-CSEN

ÉDITORIAL : Une année électorale ...

Au sommaire

Éditorial :
Une année électorale

Avancement des
Agrévés

Le SNALC a votre
service

Accès au corps
Des Certifiés

Accès Internet

12 heures
pour les agrévés.
15 heures
pour les certifiés.
C'est une
demande réaliste

Le numéro 12F
Abonnement : 1 an 40F
Compris dans la cotisa-
tion

Les élections aux CAPN et CAPA, commissions administratives paritaires nationales et académiques se dérouleront début décembre 1999.

Ces commissions jouent un rôle fondamental dans la vie de la communauté éducative, car elles sont chargées d'étudier tous les problèmes de votre carrière : avancement, promotions, révision des notes administratives, congés formation, pour études, problèmes médicaux ...

Le SNALC siège dans toutes ces commissions pour les corps des Agrévés et des certifiés. Rappelons que seuls, quatre syndicats ont des élus dans ces CAPA : le SNALC, le SNES, le SGEN, le SNFOLC. Tous les autres syndicats ne siègent pas et sont, de ce fait dans l'incapacité, de vous représenter et de vous défendre lors des commissions.

Il faut aussi vous rappeler l'attitude des syndicats devant les provocations et les agressions de notre ministre Claude Allègre, toujours en poste, malgré son impopularité chez nos collègues, mais soutenu de manière indéfectible par MATIGNON.

Souvenez-vous : les absences des enseignants, les mutations à l'aveugle, l'amputation du pouvoir d'achat, par la diminution de 17% des heures supplémentaires, la volonté de transformer le lycée en un lieu de vie, les agressions verbales,

Le Courrier du Snalc-Créteil

19, chemin de Chelles □ 77410 Claye-Souilly

MOTIF DE NON DISTRIBUTION

ROUTAGE 206

adresse insuff.

DISPENSE

N P A I

DE

refusé

TIMBRAGE

CPPAP n° 4034 D 73 S

ISSN 1256-6616

le mépris, les retards des promotions, la liquidation de l'enseignement humaniste.

La seule inquiétude de Claude Allègre, former un citoyen, politiquement correct, qui votera ensuite à gauche, ou comment la dictature de la médiocrité pourra modeler un individu, ensuite soumis à cette nouvelle influence.

Seul le SNALC a réagi et lutté contre ces mesures néfastes, en appelant à manifester, en organisant des grèves, en participant à de nombreux collectifs, des émissions de radio et de télévision.

Le SGEN et le SE.FEN ont applaudi le ministre et approuvé toutes les mesures néfastes jouant ainsi le rôle de courroie de transmission du pouvoir, approuvant ainsi, la dégradation de notre métier.

Regrettons aussi vivement l'attitude du SNES et de la FSU qui tout en n'approuvant pas ont approuvé, ont manifesté sans conviction car leur base exigeait le retrait des réformes du ministre.

Le SNES, par ses attermolements, porte et portera une lourde responsabilité dans la dégradation, sans précédent, de notre système éducatif.

La SNALC continuera le combat, sans se laisser distraire, pour le maintien de notre enseignement humaniste.

Vous pouvez aider le SNALC, en votant massivement, pour ses listes aux CAPA et CAPN en décembre prochain.

Norbert Rebmann

Le SNALC dit NON aux projets irréalistes de Mme S.Royale

Le SNALC déplore l'occultation des problèmes que posent dans les classes le développement des actes de violence et l'atmosphère d'incivilité.

- Il rappelle qu'il est attaché à la mission prioritaire du collège : la transmission des connaissances, des méthodes de travail et des savoir-faire.

- Il exige un collège qui ne soit pas uniforme pour des élèves différents, afin d'éviter toute primarisation.

- Il s'opposera à la mise en place d'un système qui augmenterait encore la charge de travail des professeurs (évaluation - pilotage - tutorat) et dénaturerait leur tâche (appel à des intervenants extérieur - journées banalisées aux objectifs incertains, etc.)

Tableau d'avancement des Agrégés 1999
C = Choix, GC = Grand Choix.

Echelon	5		6		7		8		9		10		11	
		C	GC											
Lettres	77	76,5	79	78,1	81	80	82,5	81,6	84,3	83	85,7	85	87	
H et G	79,5	77,8	82	80,5	83	82	85,3	84,3	87,4	86,9	89,9	88	90,6	
Philo	81	78	81,5	80,5	84,5	84	85	85	87,5	86,6	87,8	87,7	90	
SES	78	75,5	80	79,5	81	80	81,6	84,2	85,5	86,7	89	91	91,9	
Math	78,5	77	81,5	79	83,5	80,5	85,1	83,4	86,2	85	87,9	85	89	
Sc Phy	76,5	76,5	80	79	81,5	80	83,5	82	85,1	83,6	86	85,8	87,7	
Sc Nat	78,5	78,5	82	81	84	84	87	86,9	89,1	87,7	90,8	90,8	91	
Biochimie	75	76	79	76,5	86	84	85,5	90,8	92	91,9	93	93	96	
Anglais	75,5	74	78,5	76	79,1	77,6	81,3	81	82,6	79,4	84,6	81,9	86	
Allemand	77	74	78	77,5	82	78	82	81,3	84,3	82	87,6	82	88	
Espagnol	75	72	76,5	74,1	79	78	81	79,5	81,4	78,9	85	82	85,9	
Italien	76	77	77,8	77,5	84	83,5	85,1	83,4	84,9	86,9	89,6	90	90,8	
Russe	/	80	83	/	/	/	/	86,4	88,4	83,5	88,5	86	94	
Portugais	/	/	79,5	/	78,5	80	81	86,6	86,7	/	94,7	/	93,6	
Art Plas	70	72,8	73,5	73	83,5	81	85,4	84,1	86,5	84,7	90,9	86	95,8	
Musique	79	75	80	78	84,5	82	85,3	83	89,2	86	88,7	90	94	
Eco Gestion	77	75,5	78,8	80	83,5	82,2	86,3	85,3	89,2	89,8	92,4	90,9	94	
STI	70,5	71,5	74	77	80	82,5	84,3	86,7	89,2	91	94,5	95,9	98	
EPS	80,5	80,8	83,8	83,5	86	86,7	89,6	89,8	91,7	92,5	94,7	94,9	96,6	
Supérieur	85	86	87	88	89	90,5	91	93	93	95	95	97	97	

Partager les idées
Du SNALC,
C'est bien...

Voter pour les
Listes SNALC-CSEN
En décembre prochain
Ce sera mieux.

Adhérer au SNALC
Dès aujourd'hui
c'est encore mieux !

Le Courrier du Snalc-Créteil
Bulletin académique trimestriel

19, Chemin de Chelles 77410 Claye-Souilly
Téléphone & Fax : 01-60-27-94-89

Composition : Jean-Louis Louviot.

Directeur de la publication : Norbert Rebmann
Imprimerie Couturier :

29, rue Jean-Jaurès 77410 Claye-Souilly
CPPAP N°4034 D 73 S - ISSN 1256-6616

La violence a plusieurs visages

« Combattre la violence par la citoyenneté et le respect mutuel. » « Tous devraient s'impliquer pour une éthique de vie sans violence. » « Qu'au lycée un enseignant soit agressé, c'est inadmissible, mais qu'un élève ne soit pas respecté par les enseignants ou l'administration, c'est tout aussi inadmissible. »

Telles étaient les fortes paroles de « notre » ministre, le samedi 15 mai 1999 à l'université Paris V lors de la réunion organisée par la FIDI pour « l'Ecole contre la violence ».

Et si M Allègre appliquait lui-même ces règles vis à vis des professeurs ? Et s'il n'agressait pas ces derniers en rognant sur leurs heures supplémentaires ? Et s'il respectait en cessant de véhiculer des contre-vérités sur le travail qu'ils fournissent ? Et

s'il respectait aussi leur légitime inquiétude face à des réformes dont la maîtrise appartient à d'autres (hélas !) qu'aux hommes de terrain ? Non, Monsieur Allègre ! Les 16 et 20 mars, les professeurs dans la rue n'étaient pas angoissés par la perte de prétendus « privilèges », ils n'étaient pas « frileux » devant tout changement. Mais ils savaient une chose : **les ministres passent**, tandis que les professeurs restent. Et les erreurs des premiers doivent être supportées par les seconds et ... leurs élèves. **Et là réside une violence qui ne sera jamais assez dénoncée.**

Dominique VILLEMOT Michel LETEILLER

Le SNALC à votre service

Norbert Rebmann,	Président	01 60 27 94 89	R+f	19, Chemin de Chelles 77410 Claye-Souilly
Françoise Roslin-Boetto	Secrétaire			22, rue du Parc 77600 Bussy Saint Martin
Rose-Marie Dumas	Vice Présidente Déléguée près Rectorat	01 48 93 17 45	R	84, ave Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort
Michel Roty	Secteur 77 Sud			8, rue Royale 77300 Fontainebleau
Christian Pelletier	Classes post-Bac	01 452 3 05 14		3, allée Costes & Bellonte 94300 Chevilly-Larue
Gérard Lorgos	Com. Par. Agrégés			7, rue Duvergier 75019 Paris
Michèle Dubois	Val de Marne			3, square Salvador Allende 94600 Croisy le Roi
Alexandre Fiebig	Com. Par. Certifiés			104bis, Blvd Voltaire 75011 Paris
Jacques Hierholtz	Secteur 77 Sud	01 64 22 15 10	R	92, rue St-Héry 77300 Fontainebleau
Ibrahim Chiota	Seine Saint Denis	01 42 02 50 44		66, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris
Jean-Louis Louviot	Secteur 77 Nord	01 60 26 31 10		6 bis, rue du M ^{al} Joffre 77410 Claye-Souilly
David Oltra	Val de Marne			6, mail des coquelicots 94240 L'Hay les Roses
Jean-Claude Gouy	Problèmes généraux	01 47 70 00 55	S	SNALC 4, rue de Trévise 75009 Paris
Gérard Taffin	Trésorier: cotisations adhésions, abonnements	01 47 70 00 55 01 64 39 07 85	R	SNALC 1, rue Augereau A2 77000 Melun
	R = répondeur	f = fax	<=>	S = Secrétariat national.

Pour bénéficier de la remise d'impôt de 30% du montant de votre cotisation.

Pour que votre abonnement à la Q.U, ne soit pas interrompu en décembre.

Payez dès aujourd'hui votre cotisation 1999/2000

Le SNALC

Sur Internet, c'est

Un site :

<http://www.snalc.asso.fr>

pour les dernières
informations en temps réel

une adresse :

snalc@club-internet.fr

Premières affectations PLC2/PLP2/PLC1.

Le SNALC était présent aux réunions d'accueil :

PLC2 le 1/09 à Bonneuil

PLP2 et CAPET le 1/09 à Saint Denis

CPPLP2 le 6/09 à Saint Denis

PLC1 le 20/09 à Saint Denis et

le 27/09 à Bonneuil.

Le SNALC sera présent aux réunions d'informations pour les affectations des PLC2 en décembre prochain à l'IUFM

Accès au corps des certifiés

Décrets 89 et 93 : pas de barre, toutes les candidatures recevables ont été promues au grade de Certifié.

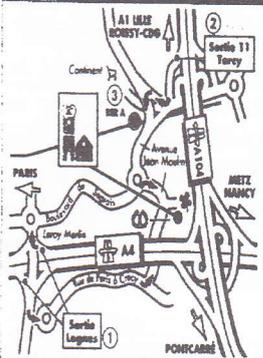
Accès décret 1972

Discipline	barre	date de naissance
Lettres Classiques	164	29/10/56
Lettres Modernes	167	10/10/58
Histoire-Géographie	167	22/03/56
Italien	156	30/10/55
Russe	187	10/07/49
SVT	167	08/04/53
Santé environnement	176	16/08/57
Documentaliste	167	17/10/57
SES	167	03/04/58
Anglais	167	29/08/56
Espagnol	167	02/11/53
Allemand	167	12/10/55
Arts Plastiques	139	15/06/55
Musique	144	10/05/46
Philosophie	181	09/10/48

Accès au corps d'Agrégé Hors-Classe

Discipline	Secondaire		Supérieur	
	Nombre de promus	barème	Nombre de promus	barème
Arts Plastiques	3	123		
Arts Appliqués	2	117		
Musique	4	114		
Philosophie	37	119	17	174
Lettres	285	116	18	173
Hist-Géo	147	119	15	175
SES	5	116	1	Hors
Math	86	113	15	169
Sciences Phy.	58	113	9	171
SVT	63	119	4	175
Allemand	32	116	1	175
Anglais	70	116	14	172
Espagnol	38	116	1	178
Italien	17	119	1	179
Russe	9	119	1	184
Portugais	1	98		
Eco Gestion	22	116	13	174
Biochimie	9	119		
STI	43	116	9	174
EPS	27	116	5	171

57 Paris Est Torcy Marne-la-Vallée



Brigitte et Eugène Scarchilli
34 rue du Général-de-Gaulle
Marne-la-Vallée
77200 Torcy

Tél. : (1) 60 17 84 85
Fax : (1) 64 62 06 91

De Paris : emprunter l'A4 dir. Nancy/Mez : sortie Logn
(1) De Roissy-Charles de Gaulle par l'A104 : sortie
Torcy (2). RER ligne A station : Torcy (3). A dix minutes
Disneyland® Paris par A4 (Mez).

164 P 340 F 92 F 119 I

Repas amical SNALC
Vendredi 12 novembre à partir de 19h30
au restaurant de l'hôtel Gril CAMPANILE
34, rue du général de Gaulle
77200 Torcy

Vous vous sentez isolé(e), vous désirez rencontrer des collègues qui partagent les mêmes idées que vous. Alors n'hésitez pas, participez à ce repas convivial.

Remplir le coupon ci-dessous. Merci

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____

Tél : _____

Je participerai au repas du 12 novembre organisé par le SNALC et je joins un chèque de 120F (par personne) à l'ordre du SNALC et je l'adresse à SNALC 1, rue Augereau A2 77000 Melun

Allègre prépare l'an 2000 : retombées académiques

Le ministre Allègre travaillant dans la durée puisqu'il accompagne le premier ministre Jospin, il poursuit sa recherche de rendement tant au plan de la gestion des personnels qu'au plan de la gestion des programmes. D'où une certaine effervescence du côté du Recteur et du côté des IPR-IA.

D'une part, le Recteur doit utiliser au mieux sa « panoplie complète de ressources de remplacement » (TR, MA, ayant droit au réemploi, personnels en surnombre rattachés en ZR, heures supplémentaires) avant de recourir aux vacataires. De plus, un contractuel ne doit plus être automatiquement remplacé. D'autre part, de nouveaux programmes sont élaborés conformément aux nouveaux horaires de seconde, pour ne citer qu'eux.

Comme toujours, l'efficacité du système se mesure aux résultats du baccalauréat, puisque ce vocable recouvre le général, le technique et le professionnel : insuffisant dans l'académie de Créteil

comparé aux résultats nationaux. C'est « la faute à qui » ? Au projet académique donc aux projets d'établissement. C'est ainsi que le Recteur Dedonder voit les choses. Il veut améliorer « les performances de l'académie en termes de réussite scolaire » et « entrer en profondeur dans la question de l'action pédagogique jusqu'au sein même de la classe ». Il veut recueillir les appréciations de ses chefs d'établissement « quant à la pertinence des objectifs et l'efficacité des leviers retenus dans le projet d'établissement ».

Hélas ! Tant que, volontairement, on confondra culture (au sens large) et éducation avec instruction et résultats au baccalauréat, on entretiendra le mensonge tout en s'évertuant à parler académiquement correct.

Rose-Marie Dumas.

Le retour au Mouvement National est nécessaire !

8643 collègues ont participé à la phase Intra-Académique du Mouvement 99 dans l'Académie de Créteil. L'Administration, éternelle optimiste, avait prévu 4 jours pour vérifier les barèmes. Il en fallut 7, tant les problèmes étaient nombreux, et certains graves ! Le mouvement démarra le 25/06 (1 semaine de retard !), jusqu'au 01/07. Les révisions d'affectation furent expédiées le 09/07, et les premières affectations à l'année (AFA) des collègues nommés sur ZR usinées en 2 jours (15-16/07). A la reprise des travaux le 26/08, stupéfaction : le Rectorat a effectué les rattachements administratifs des collègues sans AFA, et a même fait de nouvelles AFA, hors barème, et hors de tout contrôle syndical. Le refus unanime de siéger des 4 syndicats représentés en Commission Paritaire, dont le SNALC, a permis d'obtenir que l'ensemble des affectations restant à prononcer soit entièrement revu en Commission, du 30/08 au 01/09. Le bilan est lourd.

Le SNALC s'est toujours opposé à la déconcentration, et les faits lui donnent raison. Ne s'étant pas abstenu lors du vote sur la déconcentration, c'est sereinement que le SNALC appelle le Ministre à renoncer à la déconcentration, qui à Créteil plus qu'ailleurs, a démontré sans équivoque son caractère injuste et inique, et a créé des situations absurdes, voire scandaleuses.

Le logiciel utilisé permettait la saisie de vœux vides, voire hors mouvement. Le nombre de

collègues victimes est honteux sur l'Académie ! Le logiciel traitait les extensions hors barème et hors barres d'entrée ! Le Ministère pondit alors une circulaire donnant instruction de faire manuellement tout le contraire en Commission ! Le SNALC s'est insurgé contre cette pratique : la circulaire venant après la fin des travaux de certaines Académies, l'égalité de traitement des collègues devenait un leurre. De même, à Créteil seulement, du fait du retard, les postes libérés par les stagiaires ajournés étaient connus. Ils furent réinjectés dans le mouvement. Tant mieux pour les collègues, mais que reste-t-il de l'égalité républicaine ?

Les collègues affectés sur ZR n'ont, malgré nos protestations, pas pu faire de vœux. Nous avons bataillé pour que le Rectorat prenne en compte les souhaits que vous nous aviez indiqués, et le plus souvent réussi.

Le résultat est consternant, et n'est pas à l'honneur du Ministre. A ce jour, des problèmes restent non réglés, des postes restent vacants, des collègues restent sans poste, et pire, le Ministre dit que tout va bien !

M. le Ministre, prenez garde que tout ceci ne soit pour vous, vingt ans après, une nouvelle Souffrière, preuve de votre éternel aveuglement !

Alexandre FIEBIG

Commissaire Paritaire Certifié SNALC